

## Région → Actualité

PROTECTION DE LA NATURE ■ La sauvegarde du poisson roi de la rivière Allier passe par une nouvelle approche

## Le saumon sort enfin des eaux troubles

L'avenir du saumon dans l'Allier, son fief, est menacé. Mais une décision discrète pourrait tout changer.

Simon Antony  
redaction.levell@centrefrance.com

En apercevant un saumon dans l'Allier, il faut faire marcher un peu son imagination. L'air de rien, il vient directement du Groënland. Mais comme beaucoup d'Auvergnats, attaché à sa région, il est né et il mourra ici.

Encore faut-il voir un saumon dans l'Allier pour prendre le droit de rêver. Parce que, s'ils étaient cent mille au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à se présenter tous les ans à l'estuaire de la Loire, on en aurait compté treize, cette année, au barrage de Poutès (Haute-Loire).

Cette courbe pourrait toutefois bien s'inverser. La fin d'un feuilleton vieux de vingt ans. En 1994, la pêche du saumon est interdite dans l'Allier sur décision de l'État. Sans effet pendant deux décennies. La population de saumons continue de chuter.

Pourtant, tous les responsables locaux – Fédé-



**POPULATION.** Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, cent mille saumons se présentaient tous les ans à l'estuaire de la Loire. PHOTO D'ARCHIVES FRANCIS CAMPAGNONI

ration de pêche, élus, pisciculture... – étaient d'accord sur les méthodes à employer. Seul hic : ce n'est pas eux qui prennent les décisions.

« Les techniciens de l'État pensent que le repeuplement ne sert à rien et que l'essentiel c'est d'améliorer la qualité de l'eau. On est d'accord,

mais on pense que plus la population est grande, plus les élus se sentiront obligés d'agir », explique Patrick Martin. Et le directeur du Conservatoire national du saumon sauvage de Chanteuges donne un exemple précis. « Le barrage de Poutès pose problème. Est-ce qu'EDF va engager des frais pour treize

saumons ? Non. Mais s'il y en a des centaines, voire des milliers, là ils sortiront le carnet de chèques ».

La sauvegarde du saumon a besoin d'une nouvelle approche. Et tout s'est joué le 21 septembre dernier, à Nantes. C'est là que le Comité de gestion des poissons migrateurs (Cogepomi) a voté cette

nouvelle politique. La chose ne fut pas aisée. Pour ne pas dire franchement conflictuelle. « Il ne voulait pas voter, tout simplement, s'étonne encore aujourd'hui le député de la Haute-Loire Jean-Pierre Vigier. Je n'ai jamais vu ça. Ils refusaient un vote démocratique. Il a vraiment fallu taper du poing. » Le vote est sans appel : le plan de gestion est modifié à quinze voix contre cinq.

« Comme planter des graines sur des parkings de supermarché »

Par ce vote, le pouvoir est rendu aux acteurs locaux. « On nous faisait relâcher des poissons en aval de Brioude et dans la banlieue de Clermont-Ferrand. C'est comme planter des graines sur des parkings de supermarché. Mettre 250.000 alevins près de Clermont, c'est comme en mettre 25.000 dans le haut Allier », s'emporte Patrick Martin. Le taux de survie avoisine

seulement les 10 %.

Au Cogepomi, on a reproché à cette méthode de tuer une espèce sauvage. Patrick Martin s'en défend. « Quand on élève un individu, il perd un peu d'autonomie. Et après deux ou trois générations, il a tout perdu. Mais nous travaillons à partir d'une cinquantaine de saumons sauvages prélevés chaque année et les alevins restent très peu de temps chez nous. On minimise au maximum le taux de domestication. » Les chiffres parlent pour lui. Selon l'Inra, 80 % des saumons qui reviennent dans l'Allier sont issus de la pisciculture.

Sur ce point, le directeur rejoint l'avis d'Antoine Lardon, président de la fédération de pêche : « L'objectif, c'est que le saumon vive sans nous dans l'Allier et que Chanteuges servent à repeupler d'autres rivières de France. »

Celui que l'on nomme « le roi des poissons » pourrait bien retrouver son royaume. Reste à inscrire tout cela noir sur blanc. Ce sera au printemps. ■

## MOULINS

## Les lumières se sont éteintes sur le festival des seconds rôles

Après une semaine d'images sur les écrans de l'Allier, les projecteurs se sont éteints et la vingt-deuxième édition du festival Jean-Carmet du second rôle.

470 personnes avaient assisté à la soirée d'ouverture, il y a une semaine, avec la projection du film *Le petit locataire*.

Hier soir, elles étaient autant à voyager jusqu'à Kullorsuaq, dans le film *Le voyage*, au Groënland. La projection a été suivie de

l'annonce du palmarès. La dispersion des prix aura eu le mérite de récompenser un large nombre d'acteurs et de films, au sein de sélections denses et très appréciées.

## « Solidarité »

Une manière peut-être de célébrer la « solidarité », le thème de cette vingt-deuxième édition longtemps menacée faute de moyens et sauvée en partie grâce à un financement participatif. ■

LE PALMARÈS DE LA 22<sup>E</sup> ÉDITION

## JURY SECOND RÔLE

**MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ.** Laetitia Dosch et Catherine Salée. Dans « Keeper », de Guillaume Senez.

**MEILLEUR SECOND RÔLE MASCULIN.** Lazare Gousseau. Dans « Baden Baden », de Rachel Lang.

## JURY JEUNE ESPOIR

**MEILLEUR JEUNE ESPOIR FÉMININ.** Mona Bernard. Dans « La boum de Julia Ferrari » de Géraldine de Margerie.

**MEILLEUR JEUNE ESPOIR MASCULIN.** Théo Cholbi. Dans « Salingier est mort », de Benjamin Serero.

**MENTIONS SPÉCIALES.** Grace Seri. Dans « Le bleu blanc rouge de mes cheveux », de Josza Anjembe.

Tobias Nuytten. Dans « Réplique », d'Antoine Giorgini.

## PRIX DU PUBLIC

**MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ.** Olivia Côte. Dans « L'effet aquatique », de Solveig Anspach.

**MEILLEUR SECOND RÔLE MASCULIN.** Romain Léger. Dans « Willy 1<sup>er</sup> » de Ludovic et Zoran Boukherma, Marielle Gauthier et Hugo P. Thomas.

**MEILLEUR JEUNE ESPOIR FÉMININ.** Grace Seri. Dans « Le bleu blanc rouge de mes cheveux » de Josza Anjembe.

**MEILLEUR JEUNE ESPOIR MASCULIN.** Louis Duneton. Dans « 1992 », de Anthony Doncque.

FONDATION VARENNE ■ Deux partenariats cosignés lundi à Paris

## Des liens confortés avec la Défense

La Fondation Varenne et le ministère de la Défense viennent de confirmer, par la signature de deux conventions de partenariat, leur volonté d'œuvrer de concert en faveur de l'éducation aux médias.

C'est un concours qui, depuis 2014, est ouvert à tous les jeunes des quartiers défavorisés encadrés par les Réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC). Nommé « Mon quartier et ma ville en 14-18 », il leur propose de réaliser un document écrit ou audiovisuel autour d'une thématique évoluant chaque année. Une initiative précieuse qui vient de recevoir, lundi, à Paris, l'impulsion nécessaire pour poursuivre sa route en 2016-2017.

Les chevilles ouvrières de ce programme, la Fondation Varenne et les services de la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) ont confirmé leur engagement et leur investissement dans la manifestation.

Une convention de partenariat a ainsi été signée en ce sens par le président de la Fondation Varenne,



**ENGAGEMENT.** Daniel Pouzadoux et le général Philippe Pontiers ont procédé à la signature de deux partenariats.

Daniel Pouzadoux, et le général de corps d'armée Philippe Pontiers, directeur du service national et de la jeunesse.

Les jeunes participants auront la possibilité, cette année, de plancher sur le sujet « Mon quartier et ma ville pendant la guerre » en se plongeant dans de nombreuses questions : vie quotidienne durant la Première Guerre mondiale, continuation des activités agricoles, commerces ou industrielles ou encore rôle des femmes.

Autre initiative, autre si-

gnature : dans la droite ligne de sa politique d'éducation aux médias, la Fondation Varenne organise depuis plusieurs années avec, là encore, les services du DSNJ, un autre concours, « Raconte-moi la Défense ». Il propose aux classes de défense et de sécurité globales de s'initier au journalisme lors de leur visite d'une unité militaire.

La convention de partenariat liant le ministère de la Défense et la Fondation autour de cette manifestation a, elle aussi, été re-

nouvelée. « Ces signatures sont une reconnaissance au plus haut niveau de nos capacités à œuvrer en faveur des jeunes et de leurs relations aux médias, s'est félicité Daniel Pouzadoux. Cela afin que des valeurs comme le vivre ensemble, tellement importantes dans le contexte actuel, trouvent une ampleur nouvelle. »

« Œuvrer en faveur des jeunes et de leurs relations aux médias »

Même satisfaction affichée par le général de corps d'armée Philippe Pontiers : « Ce type d'initiatives montre que, sur des thématiques aussi importantes que la citoyenneté ou la jeunesse, il y a aujourd'hui dans la société française des personnes et des organisations qui essaient de faire bouger les lignes. » ■

François Desnoyers